



Service Scolaire

Hôtel de ville
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
scolaire@ville-ris-orangis.fr

DEMANDE DE DÉROGATION

Année scolaire 2024 / 2025

☐ HORS SECTEUR SCOLAIRE* ☐ HORS COMMUNE*

**Cocher la case correspondante*

La demande de dérogation ne pourra être effectuée qu'après inscription de l'enfant dans l'école du secteur d'habitation. Toute demande incomplète ou reçue hors délais (après le 30 avril 2024) ne sera pas traitée. Vous serez informé(s) de la décision par courrier uniquement courant juin.

ENFANT

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Masculin ☐ Féminin ☐

Lieu et département de naissance :

Pays de naissance :

Adresse de l'enfant :

Code postal : Ville :

ECOLE SECTEUR	ECOLE DEMANDEE
<i>Cocher la case correspondante</i>	<i>Cocher la case correspondante</i>
☐ Ecole maternelle :	☐ Ecole maternelle :
☐ Ecole élémentaire :	☐ Ecole élémentaire :
<i>Demande à renouveler obligatoirement pour le passage en CP.</i>	

	Parent 1	Parent 2
Statut du représentant légal	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐
Nom		
Nom d'usage (marital)		
Prénom(s)		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone portable		
E-mail		

OBJET DE LA DEMANDE

Merci de cocher la (les) case(s) correspondante(s) et de joindre les pièces justificatives indiquées en fonction de votre situation.

Attention : toute demande non argumentée ou présentée sans les justificatifs obligatoires ne sera pas examinée par la commission de dérogations.

Motifs	Pièces justificatives obligatoires
☐ Regroupement de fratrie frère(s) et/ou sœur(s) scolarisé(e) dans l'école publique demandée	- Aucun
☐ Raison médicale lourde	- Certificat médical de moins de 3 mois - Courrier motivé
☐ Personnel travaillant dans l'école demandée	- Attestation de l'employeur de moins de 3 mois précisant le lieu de travail - Courrier motivé
☐ Horaires de travail décalés	- Attestation de l'employeur de moins de 3 mois précisant le lieu et les horaires de travail - Courrier motivé
☐ Mode de garde : prise en charge de l'enfant en dehors du temps scolaire par une assistante maternelle agréée ou un membre de la famille proche	- Si prise en charge assurée par une assistante maternelle agréée : joindre l'attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle agréée - Courrier motivé
☐ Proximité du lieu de travail	- Attestation de l'employeur de moins de 3 mois précisant le lieu de travail - Courrier motivé
☐ Demande de poursuite de scolarité (suite à déménagement ou changement de sectorisation)	- Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Courrier motivé
☐ Autres situations	- Joindre un courrier décrivant les motifs de la demande et tous justificatifs que vous jugerez nécessaires pour motiver votre demande

Fait à Ris-Orangis, le : ____ / ____ / ____

Je soussigné(e) (Nom, prénom) agissant en qualité de
Parent 1, Parent 2, Tuteur, (rayer les mentions inutiles) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

SIGNATURES :

Parent 1

Parent 2

Tuteur / Autre